



## « Démarrer un travail de questionnement sur l'aspect de l'emploi dans nos équipements » (M. Lefeivre)

Paris - Publié le vendredi 15 juillet 2016 à 15 h 30 - Actualité n° 73339

« La FNCC, le SNSP et France Festivals ont démarré un travail de questionnement sur l'aspect de l'emploi dans nos équipements. Nous souhaitons aboutir à la rédaction d'un avenant à la charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques publiée en 2013 », indique [Michel Lefeivre](#), président du SNSP, lors du débat « Emploi artistique et culturel : une responsabilité partagée des scènes publiques et des collectivités territoriales », organisé par la FNCC, le SNSP et France Festivals, le 14/07/2016, à l'occasion du Festival d'Avignon.

[Bénédicte Dumeige](#), directrice de France Festivals, [Jean-Paul Guillot](#), président de la sous-commission d'observation de l'emploi du CNPS, Michel Lefeivre, président du SNSP, et [Florian Salazar-Martin](#), président de la FNCC, ont participé à cette rencontre.

### « 2015 est une année charnière » (Michel Lefeivre)

- « La FNCC, le SNSP et France Festivals ont démarré un travail de questionnement sur l'aspect de l'emploi dans nos équipements. Nous souhaitons aboutir à la rédaction d'un

avenant à la charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques publiée en 2013.

- Face au discours d'alerte sur la baisse des budgets, nous avons cherché à analyser les baisses de dotation. En réalité, une analyse menée auprès de 500 structures montre qu'il n'y a pas eu de baisse globale des subventions publiques en dehors de 2015. En revanche, 2015 est une année charnière ; nous constatons une baisse assez nette, notamment à l'endroit des départements.
- À ce jour, il n'existe pas d'observation globale de la situation avec des chiffres agrégés. Un article de la loi LCAP prévoit une observation de type national, basée sur les chiffres de billetterie. Nous militons pour la mise en place de l'analyse de ces données. »

*Michel Lefeuvre, président du SNSP*

## « Les collectivités territoriales sont les premiers opérateurs culturels » (Florian Salazar-Martin)

- « Nous pouvons nous féliciter de la publication du [décret](#) sur l'assurance-chômage avec les annexes 8 et 10.
- Le chantier que nous entamons s'articule autour de quatre axes :
  - Politiques culturelles et territoriales : un soutien aux structures culturelles et à l'emploi artistique ?
  - Comment mesurer la part effective de l'emploi artistique dans les contrats globaux ?
  - Les différentes formes du travail artistique et culturel : salariés, intermittents, amateurs, bénévoles... Diversité ou confusion ?
  - Vers de nouvelles formes de l'emploi artistique et culturel : permanence ou organisation de la mobilité ?
- Nous encourageons toutes les personnes qui ont des responsabilités à se poser les mêmes questions et à participer à cette réflexion.
- Les collectivités territoriales sont les premiers opérateurs culturels. La loi NOTRe fait évoluer les responsabilités publiques dans les territoires. »

*Florian Salazar-Martin, président de la FNCC*

## « Si chacun a une vision très corporatiste de sa responsabilité, il est très difficile de partager la recherche d'un objectif commun » (Jean-Paul Guillot)

- « Nous sommes depuis deux ans dans un climat qui cherche à associer les parties prenantes. Nous sommes dans un système complexe ; chacun porte des responsabilités avec le mandat qu'il a. Si chacun a une vision très corporatiste de sa responsabilité, il est très difficile de partager la recherche d'un objectif commun pour que le secteur se porte bien.
- Pour tout sujet, il y a trois éléments qui sont liés : la structure, qui définit un cadre, le mode de fonctionnement et puis les personnes physiques qui assument les

responsabilités dans ce schéma. Il faut qu'il y ait une convergence entre ces trois éléments. La construction d'une bonne réponse à un sujet c'est un mix entre de la structuration intellectuelle, de l'information et puis les personnes qui décident d'engager un travail commun pour arriver à trouver des réponses.

- L'information est un aspect important du travail à mener. Il a besoin d'être construit sur les bases d'informations loyales ; nous vivons trop sur des informations partielles ou fausses. Le secteur du spectacle vivant est fait d'une très grande variété de situations. Dans ce cadre, nous ne pouvons pas avoir une information simple. Il faut parvenir à manipuler des informations très parcellisées. »

*Jean-Paul Guillot, président de la sous-commission d'observation de l'emploi du CNPS*

## « L'incertitude budgétaire pèse sur l'emploi et la prise de risques des diffuseurs » (Bénédicte Dumeige)

- « Un bon indicateur serait d'essayer de mesurer le moral des personnes à la tête des institutions et de voir l'effet que cela a sur l'emploi. Un des points inquiétants sur la situation de l'emploi, c'est la question de l'incertitude qui pèse sur les décideurs. Cette année, plus de 60 % d'entre eux ne disposaient pas du montant de leur budget au mois de juin.
- Nous observons une tendance à la réduction des formes ainsi que du nombre de jours de diffusion. Cela réduit le nombre d'engagements en termes d'artistes et de journées techniciens. L'incertitude budgétaire pèse sur l'emploi et la prise de risques des diffuseurs. »

*Bénédicte Dumeige, directrice de France Festivals*